

## Quatre producteurs de Jazz de France Musique licenciés.

Pour un complément d'information, voir en pièce jointe le compte rendu de la conférence de presse de Marc-Olivier Dupin vendredi dernier, et l'article d'Anne-Laure Bucelle consultable sur le site de Jazzman.

**Rappel des faits** : il y a deux semaines, et sans que rien ne l'ait laissé présager, Philippe Carles, Claude Carrière, Jean Delmas et Alain Gerber ont été avisés par lettre recommandée que leurs contrats à France Musique (et également France Culture pour Alain Gerber) ne seraient pas renouvelés à la rentrée. Motif évoqué par le nouveau directeur de France Musique, Marc-Olivier Dupin : la "limite d'âge de 65 ans", qui ne figure pourtant ni dans leurs contrats ni dans les conventions des producteurs à Radio France. Cette décision reflète à l'évidence la politique de "rajeunissement" initiée par Jean-Paul Cluzel, le PDG de Radio-France, et touche tout aussi abruptement les producteurs d'autres chaînes dans la même tranche d'âge, notamment sur France Inter, Jean-Pierre Coffe, et aux dernières nouvelles Jean-Louis Foulquier.

L'inquiétude ne vient donc pas seulement du fait que France Musique décide de licencier quatre personnalités qui depuis tant d'années se sont mobilisées pour la cause du jazz, mais d'une interrogation sur ce que sera la place de cette musique dans la nouvelle grille de France Musique, et également des autres chaînes - car pour le moment rien ne filtre sur les noms des nouveaux producteurs à même de prendre le relais de Carles, Carrière, Delmas et Gerber - on ne peut qu'espérer qu'ils auront autant de culture et de talent !

**Le propos** de la pétition jointe n'est malheureusement plus d'oeuvrer pour le retour de ces quatre producteurs. Pour ce qui les concerne, la décision est prise et semble irrémédiable. Mais plutôt d'organiser une mobilisation très rapide de la profession dans son ensemble, pour garantir la pérennité de la place du jazz sur France Musique, et faire savoir aux responsables de cette décision que le milieu dans son ensemble continuera de rester vigilant, et exigeant quant à la qualité des nouvelles émissions qui prendront le relais à la rentrée.

### Mode d'emploi :

**Il faut aller très vite pour que la pétition jointe parvienne à ses destinataires au moment où certaines décisions sont encore en train de se prendre, soit au plus tard en début de semaine prochaine.** Nous n'avons guère le temps de mettre en place une procédure classique de signature sur internet. Il serait donc extrêmement précieux de pouvoir nous appuyer sur quelques relais au sein des différents réseaux, qui peuvent en un minimum de temps recueillir le plus possible de signatures de leurs adhérents. Tous les regroupements de signatures nous faciliteront les choses :

- pour les réseaux, les signatures de vos adhérents
  - pour les musiciens, les signatures des musiciens des orchestres sont vous faites partie
  - pour les enseignants, les signatures de vos élèves ou d'autres professeurs,
  - pour les agents, les signatures des musiciens que vous représentez,
- etc.

**Merci à tous ceux qui se proposent de servir de relais de m'en informer à l'adresse suivante : [initiales@martinepalme.com](mailto:initiales@martinepalme.com)**

Toutes les signatures isolées sont naturellement bienvenues - indiquez en sujet : "Pétition France Musique", et confirmez OK je signe à [initiales@martinepalme.com](mailto:initiales@martinepalme.com) en précisant nom, prénom, et profession.

Bien cordialement

Martine Palmé